UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président

Moroni, le 09 NOV 2026

DECRET N°26 - 115 /PR

Portant nomination du Directeur Financier de la Présidence de l'Union des Comores.

LE PRESIDENT DE L'UNION,

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;

VU le décret N°25-140/PR du 12 décembre 2025, portant révision de l'organisation des services de la Présidence de l'Union des Comores ;

VU le décret N°09-017/PR du 07 mars 2009 fixant le cadre organique de la Présidence de l'Union des Comores ;

VU le décret N°26-030/PR du 05 février 2026, portant composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

D E C R E T E

ARTICLE 1er : Monsieur ABDOUL-MOHAIMINOU ABDALLAH est nommé Directeur Financier de la Présidence de l'Union des Comores.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

UNION DES COMORES LE PRESIDENT

AZALI Assoumani